

Consultation publique – Stade d'eau vive de L'Argentière-La Bessée.

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Si le stade d'eau-vive existe sur notre commune c'est grâce à la volonté politique et à la vision d'avenir d'un tel équipement pour notre commune de mon père Patrick VIGNE, élu en charge du développement sportif, en 1990.

Quand je me remémore, enfant, me parler de toutes les contraintes qu'il a eu pour que ce projet aboutisse ! cela en lien étroit avec la FFCK.

Depuis s'en est suivi l'émergence de cette pratique sur notre territoire avec un club en plein essor, une section sportive au collège les Giraudes, le déménagement du CRFCK depuis Eygliers... et l'organisation de très nombreuses compétitions régionales, nationales et internationales (championnats d'Europe 2006, coupe du Monde 2011) jusqu'aux championnats du Monde de raft 2021. Ainsi qu'une activité commerciale d'entreprises privées qui bénéficient d'un plan d'eau d'initiation adjacent avant les tumultes de la Durance pour les novices.

Depuis plus de 30 ans, cet équipement est aussi source de retombées économiques importantes pour le territoire.

Personnellement je pratique le canoë slalom et suis licencié FFCK depuis 1994 suite à la découverte de ce sport. Mes enfants prennent aujourd'hui le relais en suivant mes pas.

A l'heure du réchauffement climatique et des recherches d'économies d'énergies, le stade d'eau est un des seuls à débit naturel en France et le seul de notoriété internationale à accès gratuit.

Il faut par contre permettre d'y faire des travaux conséquents en adéquation avec les contraintes environnementales mais permettant d'absorber et de résister aux crues de plus en plus violentes de la Durance.

Vous comprendrez de part ce mail à mon attachement à cet équipement qui doit permettre aux générations futures d'avoir autant de plaisir que ce que j'ai pu en prendre jusqu'à aujourd'hui.

Sportivement,

Florian VIGNE